



101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courrier électronique : [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) Site web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## **A V I S P U B L I C**

### **DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

**N° 2026-10**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

Lors d'une séance du comité de démolition du 8 avril 2026 qui se tiendra à 18 h30, au 100, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez, le comité de démolition devra statuer sur la demande n° 2026-10, telle que décrite ci-après.

**Nature de la demande :** Permettre la démolition de la **cheminée** du presbytère.

**Identification de l'immeuble concerné :** 970, rue Notre-Dame  
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)  
Lot 6 507 221 (cadastre du Québec)

Toute personne voulant s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public, faire connaître par écrit son opposition motivée à la direction générale de la municipalité.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-SIX.**

**(SIGNÉ)**

**Anick Beauvais**

Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

(Demande d'autorisation en vertu du règlement relatif à la  
démolition d'immeuble n° 2026-10)

Je soussignée, Anick Beauvais, Directrice générale et greffière-trésorière de la  
Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, certifie sous mon serment d'office que  
j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant en trois (3) exemplaires, aux endroits  
désignés par le conseil municipal, ainsi qu'un (1) exemplaire dans un endroit bien  
en vue sur l'emplacement visé par la demande, le seizième jour du mois de mars  
deux mille vingt-six.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-  
RODRIGUEZ, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-  
SIX.**

(SIGNÉ)

**Anick Beauvais**

Directrice générale et greffière-trésorière